



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **17 décembre 2009**

Délibération n° 2009-1185

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Rapport des délégataires de service public - Exercice 2008 - Activité d'exploitation des cimetières communautaires de Bron-Parilly et de Rillieux la Pape**

service : **Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes**

Rapporteur : Monsieur Coste

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 4 décembre 2009

Secrétaire élu : Monsieur Christophe Geourjon

Compte-rendu affiché le : 18 décembre 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, M. Rivalta, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Geourjon, Gignoux, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Huguet, Imbert Y, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lelièvre, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Olivier, Mme Pallega, MM. Petit, Pili, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Mme Tifra, MM. Touléron, Turcas, Uhlich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Touléron), Daclin (pouvoir à M. Brachet), Mme Pédrini (pouvoir à M. Kabalo), MM. Barge (pouvoir à M. Calvel), Charles (pouvoir à M. Coste), Colin (pouvoir à M. Reppelin), Claisse (pouvoir à M. Jacquet), Bernard R (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Peytavin, MM. Assi, Julien-Laferrrière (pouvoir à M. Corazzol), Mme Bocquet (pouvoir à M. Forissier), MM. David G. (pouvoir à M. Pili), Ferraro (pouvoir à Mme Dubos), Gentilini (pouvoir à M. Buffet), Mme Ghemri (pouvoir à M. Plazzi), M. Giordano (pouvoir à M. Buna), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Goux), MM. Havard (pouvoir à M. Gignoux), Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Le Bouhart (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Lebuhotel (pouvoir à M. Appell), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Mmes Perrin-Gilbert, Pesson (pouvoir à M. Coulon), Pierron (pouvoir à Mme Elmalan), MM. Pillon (pouvoir à M. Suchet), Serres (pouvoir à M. Sturla), Terracher (pouvoir à M. Rivalta), Thévenot (pouvoir à M. Vaté), Thivillier (pouvoir à M. Millet), Touraine (pouvoir à M. Justet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à Mme Tifra), M. Vergiat (pouvoir à M. Lyonnet), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : MM. Albrand, Dumas, Genin, Gillet, Lévêque, Réale.

Séance publique du 17 décembre 2009

Délibération n° 2009-1185

commission principale : proximité et environnement

objet : **Rapport des délégataires de service public - Exercice 2008 - Activité d'exploitation des cimetières communautaires de Bron-Parilly et de Rillieux la Pape**

service : Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 novembre 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales précise les modalités de rendu compte des rapports des délégataires de service public disposant qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

Depuis la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales précise également le rôle de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) pour l'examen de ces rapports, laquelle a été créée par délibération du 4 novembre 2002.

Les deux cimetières communautaires de Bron-Parilly et de Rillieux la Pape sont exploités dans le cadre d'un contrat de délégation de service public de 25 ans (1995-2020) par la société Saur France.

Le rapport du délégataire présenté au conseil de Communauté, au titre de l'année 2008, contient :

- un compte-rendu financier comprenant un compte annuel de résultat d'exploitation 2008, différentes informations financières telles que le détail du plan de renouvellement des équipements et le calcul des produits financiers sur le solde du compte de renouvellement,
- un compte-rendu technique comprenant des données au titre de l'exploitation (travaux réalisés en 2008 et à réaliser en 2009, investissements, inventaires et état des lieux, organisation du délégataire), au titre de l'activité et de la qualité du service public (actions de développement durable menées).

Les principales données de l'année 2008 sont synthétisées dans le tableau suivant :

Libellé		2006	2007	2008	Evolution 08/07
indicateurs d'activité	nombre de crémations	1 743	1 834	1968	7 %
	nombre d'inhumations	222	184	210	14 %
	nombre total de ventes de concessions	234	208	254	22 %
indicateurs financiers (en k€)	charges d'exploitation	1 007	1 065	1 079	1 %
	produits d'exploitation	1 099	1 143	1 235	8 %
	résultat avant impôts	93	83	163	96 %
	résultat net	39	38	88	132 %

95 % de l'activité se situe sur le site de Bron-Parilly, site sur lequel est pratiquée la crémation, qui représente elle-même 81 % des actions de la compétence déléguée.

Sur l'ensemble des deux sites, le nombre de crémations, inhumations et de ventes de concessions augmente.

Sur le site de Bron-Parilly, chaque activité augmente, tant en volume qu'en produit apporté.

En revanche, sur le site de Rillieux la Pape, le nombre d'inhumation a diminué de 7 %.

En 2008, les produits relatifs à l'activité déléguée augmentent plus rapidement que les charges (respectivement + 8,05 % et + 1,34 %) : le résultat net progresse de 132 %.

La société Saur France a investi 49 k€ en renouvellement (principalement pour des installations électriques).

Les rapports du délégataire ont été soumis, pour avis, à la séance plénière de la commission consultative des services publics locaux du 5 novembre 2009 et il appartient donc au conseil de Communauté de les examiner pour en prendre acte ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 5 novembre 2009, comme ci-après annexé ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

Prend acte du rapport 2008 produit par la société Saur France au titre de la délégation de service public pour l'activité de gestion des cimetières communautaires.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 21 décembre 2009.